

LIVRET D'ACCUEIL BTS MCO NDRC

2024-2026



Aurillac Formation Com
2 rue Nicéphore Niepce
15000 AURILLAC



Aurillac Formation Com

SOMMAIRE

Mot de la Présidente et de la Directrice	page 1
Le centre de formation	page 2
Votre engagement personnel pour la réussite de tous	page 3
L'organisation du centre de formation	page 4-5
Les moyens pédagogiques	page 6-7
Droits et devoirs du stagiaire	page 7
Modalités d'accès aux personnes à mobilité réduite	page 7
Votre carnet de liaison	page 8
Fournitures scolaires	page 9
Tenue vestimentaire	page 9
Rôle des délégués de section	page 10
En cas d'absence	page 11
Autres informations	page 12
La sécurité au sein du centre	page 13



Le mot du président et de la directrice

Au nom de toute l'équipe, nous tenons à vous souhaiter la bienvenue au centre de formation Aurillac Formation Com.

Sachez que l'ensemble du personnel mettra tout en œuvre pour vous assurer les meilleures conditions de formation et vous accompagner au mieux dans votre parcours.

Nous sommes une structure à taille humaine où règne la convivialité et l'entraide.

Le respect mutuel des personnes, des locaux, des matériels, et plus généralement des règles de vie en commun est un des clefs de la réussite de tous.

Chacun doit trouver sa place dans notre établissement, et respecter la place des autres.

C'est notre responsabilité collective. Nous vous demandons donc de prendre connaissance de ce livret d'accueil qui facilitera votre intégration au sein de votre centre de formation.

Sonia Matheau
Présidente

Magali Aymar
Directrice

Le centre de formation

Aurillac Formation Com est une association régie par la loi de 1901 (à but non lucratif). Notre centre de formation propose depuis 2008 des formations permettant d'accéder à des diplômes en BTS et d'acquérir une première expérience professionnelle.

Les formations proposées :

- Le BTS Management Commercial Opérationnel (MCO)
- Le BTS Négociation et Digitalisation de la Relation Client (NDRC)
- Le BTS Service et Prestations des secteurs sanitaire et social (SP3S)

Ces formations sont proposées en contrat d'apprentissage en BTS MCO et BTS NDRC et en BTS SP3S.

Les valeurs fondamentales d'Aurillac Formation Com



Aider les jeunes
à réussir leur vie
sociale et
professionnelle



Rendre les
jeunes actifs
dans leur
formation par
l'alternance



Agir avec les
partenaires au
sein du
territoire

Votre engagement personnel pour la réussite de tous

L'efficacité de votre formation nécessite qu'elle se déroule dans un climat de respect absolu.

En tant qu'apprenant, vous vous engagez à :

- Être ponctuel en entreprise et au centre de formation
- Respecter le règlement intérieur de l'entreprise et du centre de formation
- Effectuer le travail confié par l'employeur
- Écouter les conseils des formateurs et du tuteur en entreprise
- Suivre avec assiduité l'enseignement dispensé par Aurillac Formation Com
- Effectuer les travaux demandés dans le cadre de la formation
- Compléter consciencieusement votre carnet de liaison et le présenter au tuteur de votre entreprise et au centre de formation.
- Être présent à tous les cours, conformément aux dispositions générales du contrat de professionnalisation et du contrat d'apprentissage, toute absence ou retard devant être signalés (document écrit)
- Vous présenter aux examens terminaux
- Appliquer les règles élémentaires de respect, courtoisie et politesse à l'intérieur de l'établissement
- Assumer toutes les conséquences disciplinaires et financières de vos actes en cas de non respect des points ci-dessus.



L'organisation du centre de formation

- Un planning d'alternance vous a été remis. Vous devez scrupuleusement le respecter. Il est composé de formations sur 2 jours et de formations en semaine entière où sont prévues essentiellement les examens blancs.
- Pour les BTS MCO :
 - Formation sur 2 jours : les lundis et mardis (le reste en entreprise) soit 16 heures de formation
 - Formation semaine entière : du lundi au vendredi.
- Pour les BTS NDRC :
 - Formation sur 2 jours : les mardis et mercredis (le reste en entreprise) soit 16 heures de formation
 - Formation semaine entière : du lundi au vendredi

Horaires de cours :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
	08h00-10h00			09h00-12h00
	<i>Pause de 10mn</i>			
	10h10 –12h00			
	<i>Pause déjeuner</i>			
	13h30-15h20			
	<i>Pause de 10mn</i>			
	15h30-17h30			

L'organisation du centre de formation

- **Direction**

Directrice : Magali Aymar

04 71 63 72 85, magali.aymar@gmail.com

Aide aux démarches administratives

- **Responsable pédagogique :**

Responsable de la formation BTS MCO et NDRC et référente mobilité : Hélène Barrès

helene.barres15@gmail.com, tél. : 04 71 63 72 85

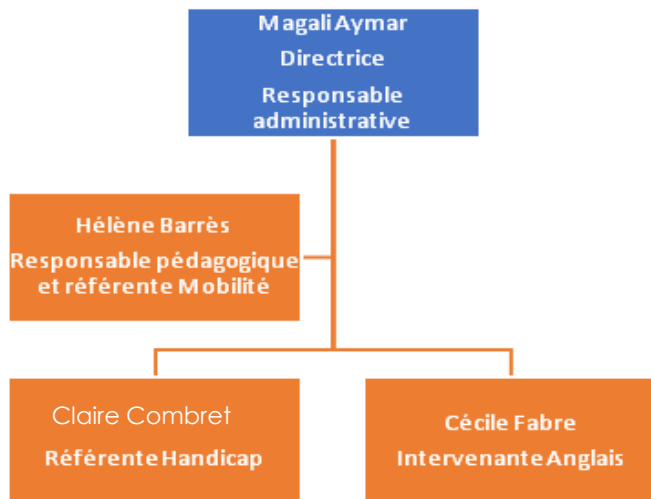
Inscriptions, constitution des contrats, entretiens et relations entreprises, vie scolaire

- **Référente handicap : Claire Combret**

claire.combret.afcom@gmail.com, tél. : 04 71 63 72 85

- **Intervenant**

Cécile Fabre : module Anglais BTS MCO NDRC SP3S



Les moyens pédagogiques

- Le centre de formation dispose de 3 salles de cours et d'une salle détente :



-Salle 1 : 67m²

- Salle 2 : 31m²



- Salle 3 : 37.5m²



- 1 salle de détente où vous pouvez prendre vos pauses,
Vous avez accès à un réfrigérateur, deux micro-ondes (pause déjeuner),
un babyfoot.

Vous trouverez également des supports de cours, des vidéos, des TD, des
QCM... sur le site <https://plateforme-aurillacformation.com>.



- Matériel informatique :
 - 9 ordinateurs portables Asus (2021)
 - 13 ordinateurs portables Asus (2022)
 - 12 ordinateurs portables Lenovo (2023)
 - Un photocopieur Scanner Xerox Couleur (A4/A3)
 - 2 vidéoprojecteurs + 2 TV pour la vidéoprojection
 - Une relieuse et une plastifieuse.

Droits et devoirs du stagiaire

Chaque stagiaire doit veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant les consignes de sécurité, d'hygiène et de civilité en vigueur ainsi que les consignes données par le formateur.

L'accès aux installations pédagogiques est strictement interdit hors formation et se fait sous la surveillance de votre formateur uniquement.

Le stagiaire doit prendre connaissance du règlement intérieur et s'y conformer.

Le stagiaire étant acteur de sa formation, la richesse de celle-ci dépendra de son dynamisme propre et de son implication personnelle.

Toute absence non justifiée sera rapportée à l'entreprise qui finance la formation.

En participant à la formation, le stagiaire s'engage à être présent et à suivre la formation jusqu'à son terme.

Le stagiaire s'engage à respecter les horaires et à adopter une tenue et conduite respectueuse envers autrui.

Modalités d'accès aux personnes à mobilité réduite

Notre centre est accessible aux personnes en situation d'handicap. Il est situé au rez-de-chaussée et bénéficie de larges ouvertures. La signalétique est adaptée et claire. Votre référente handicap, Claire Combret, est à votre disposition afin de trouver des solutions.

Votre carnet de liaison

C'est un lien essentiel entre votre employeur et les formateurs du centre de formation. Il permet à Aurillac Formation Com et au tuteur de votre entreprise de suivre l'évolution de votre formation tant au niveau du comportement, des résultats que de l'acquisition de compétences.

Vous êtes responsable de la tenue de ce carnet que vous devez pouvoir présenter à tout moment dans l'entreprise et au centre de formation.

Votre carnet de liaison est un outil que vous devez conserver pendant toute la durée de votre formation et avoir avec vous tous les jours de cours au centre de formation.

A chaque période de formation, ce carnet est contrôlé et visé par la responsable de votre formation.

Votre carnet de liaison doit être rempli par vos soins et doit contenir :

- le règlement intérieur d'Aurillac Formation Com signé
- Le calendrier d'alternance de votre formation
- Votre progression au centre
- Votre progression en entreprise ainsi qu'une appréciation de votre maître d'apprentissage



Fournitures scolaires

- Grand classeur format 21*29.7
- Jeu d'intercalaires pour classeur 21*29.7
- Feuilles simples perforées 21*29.7
- Feuilles doubles grands carreaux perforées 21*29.7
- Pochettes plastiques perforées 21*29.7
- Trieur
- Stylos rouge, bleu ou noir, crayon à papier, gomme, double décimètre, paire de ciseaux, colle, surligneurs.
- Calculatrice scientifique (en aucun cas, le téléphone portable ne peut être utilisé comme calculette)
- Dictionnaire d'anglais unilingue
- Clé USB

Des listes complémentaires peuvent être remises par les formateurs.

Tenue vestimentaire

Vous devez également posséder une tenue professionnelle pour les examens blancs et les examens finaux.

Pour les hommes : pantalon habillé ou jean, chemise et chaussures de ville.

Pour les femmes : jupe, robe, pantalon... avec des chaussures ou des sandales, pas de baskets.

En dehors de ces exigences, vous devez également veiller à porter en cours une tenue décente.

Sont interdits :

- jeans trop usés et déchirés
- hauts trop courts
- jupes, robes trop courtes
- casquette, bonnet, bob.. en classe
- tongs



Rôle des délégués de section

Les délégués sont au nombre de deux par section (un titulaire et un suppléant). Ils sont élus par leur groupe lors de la 3ème semaine et pour l'année scolaire. Ils peuvent se présenter à nouveau au suffrage de leur groupe en seconde année.

Leurs rôles sont :

- D'être le porte-parole de leur groupe auprès du centre de formation pour tout problème concernant la vie au centre.
- De représenter le groupe lors des réunions de l'équipe pédagogique (recueil d'informations auprès des autres stagiaires avant les réunions),
- D'encadrer l'ensemble de leur groupe lors des alertes incendie.

Parmi tous les délégués, trois sont élus par les autres délégués pour représenter l'ensemble des élèves lors du Conseil de Perfectionnement.



En cas d'absence

En cas d'absence au centre de formation, les apprenants doivent :

- Prévenir leur employeur (comme tout salarié)
- Prévenir le centre de formation par téléphone au **04 71 63 72 85**
- Faire obligatoirement parvenir un document écrit au centre de formation en indiquant les motifs de leur absence.

Sont considérés comme recevables les motifs d'absence suivants :

- **Maladie ou accident de travail** sur production de la photocopie de l'arrêt de travail
- **Convocations par l'administration** : au tribunal, l'examen du code de la route, l'examen du permis de conduire.
- **Congés pour événements familiaux** : tout salarié bénéficie d'une autorisation exceptionnelle d'absence pour le décès d'un ascendant ou descendant... (articles L.1225-16, L.3142-1, L.3142-2, L.1225-62 à 64 et R.1225-14 du code du travail)



Toute absence non justifiée par la présentation d'un document officiel sera considérée comme irrecevable. Nous vous rappelons également que les heures d'absence peuvent être déduites de votre salaire par l'employeur. Le Rectorat peut refuser de vous inscrire à l'examen si vous avez des heures d'absence injustifiées.

Autres informations

Les repas :

Le centre de formation ne dispose pas d'un service restauration mais il met à votre disposition une salle de détente où vous disposerez d'un réfrigérateur, de deux micro-ondes.

L'hébergement :

Le centre de formation ne dispose pas de possibilité d'hébergement. Il vous appartient donc de prendre les dispositions nécessaires pour vous loger lors de vos semaines de cours. En cas de difficultés, votre responsable pédagogique peut vous orienter dans votre recherche.

Aucun moyen de transport collectif n'est organisé par Aurillac Formation com. Le centre est desservi par la ligne n°3 de la stabus.

Le parking :

Vous disposez d'un parking d'une soixantaine de places juste devant le centre de formation.

Lorsque vous pénétrez dans le parking, vous devez respecter les règles de sécurité. En aucun cas, le centre de formation n'est responsable d'accrochages survenues dans l'enceinte du parking.

Parking



La sécurité au sein du centre

En cas d'alerte... restons calmes

INCENDIE EVACUATION	PPMS MISE EN SURETE
  ou	  ou
Dès l'audition du signal d'évacuation	Dès l'audition de la corne de brume
<p>Fermez les fenêtres et les portes.</p> <p>Evacuez dans le calme Délégués sécurité en tête Enseignant en queue</p> <p>Ne revenez jamais en arrière.</p> <p>Evacuez selon les consignes données</p> <p>Rejoignez le point de rassemblement : <i>indiqué dans chaque salle</i></p> <p>Restez groupés. Faites l'appel. Rendez compte au responsable de zone. Attendez dans le calme l'ordre de dispersion.</p> <p><i>Une procédure particulière est applicable dans les classes où se trouvent des élèves ou étudiants porteurs de handicaps</i></p>	<p><u>Confinement :</u> Verrouillez les portes de la salle et des portes communicantes. Attendez les instructions de la direction</p> <p><u>Confinement en cas d'intrusion :</u> Verrouillez les portes de la salle et des portes communicantes.</p> <p>Eteignez les lumières.</p> <p>Faites le silence complet et asseyez-vous au sol, hors de vue du couloir.</p> <p>Coupez sonneries, vibreurs et alarmes lumineuses des portables.</p> <p>Attendez les instructions</p> <p>N'évacuez pas, sauf instructions contraires, même en cas de sonnerie d'alerte incendie.</p> <p><i>Pour les exercices, ne pas empiler le mobilier devant les portes</i></p>

Informations pratiques



Aurillac Formation Com

2 rue Nicéphore Niepce

15 000 Aurillac

 04 71 63 72 85

Mail : administration@aurillacformation.com

Site web : www.aurillacformation.com



 Rejoignez-nous !

